



**PRÉFET  
DU VAL-D'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

**Commission départementale de préservation  
des espaces naturels, agricoles et forestiers  
(CDPENAF)**

Avis de décision de la commission départementale de préservation des espaces naturels,  
agricoles et forestiers (CDPENAF) du 24 septembre 2021  
(L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime)

### **Examen du projet de modification du PLU de la commune d'Ecouen**

**CONSIDÉRANT** la délibération du conseil municipal du 8 juillet 2021 prescrivant la procédure de modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune d'Ecouen ;

**CONSIDÉRANT** que cette modification a pour objet de changer les caractéristiques d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) existant, pour permettre l'installation des services techniques communaux (bureaux et stockages) ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet modifie la vocation du STECAL, actuellement classé en zone NI, correspondant à des « espaces pouvant accueillir des activités de loisirs en lien avec la valorisation des espaces naturels et agricoles de la commune » et le classe en zone Ne ;

**CONSIDÉRANT** que la zone naturelle Ne autorisera la construction « des locaux, bureaux et locaux industriels des administrations publiques et assimilées » ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet de modification du PLU n'a pas d'impact sur la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers de la commune ;

Les membres de la commission prennent acte de l'évolution des besoins de la commune, tout en regrettant que la commune n'ait pas trouvé de repreneur agricole pour cette parcelle. Ils souhaitent vivement que la commune, lors d'une prochaine révision de PLU, étudie la possibilité de favoriser l'implantation d'exploitations agricoles.

Le président de la commission propose de voter favorablement sur l'évolution de la réglementation du STECAL de la zone NI, en zone Ne, sur la modification du règlement de la zone pour permettre l'installation des services techniques communaux.

#### **Résultats du vote :**

Favorable : 7 ; Abstention : 0 ; Défavorable : 1

Le projet de modification du PLU de la commune d'Ecouen reçoit un avis favorable de la commission.

Le président,